

Relevé de décisions du Conseil d'administration

Le conseil d'administration dans sa séance en date du 04 juillet 2025 a pris les décisions suivantes :

- ✓ Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 13 juin 2025.
- ✓ Information portant sur l'attribution du centre de ressource territorial (CRT) sur Quimper Bretagne Occidentale et de la plateforme de répit Est Cornouaille.
- ✓ Validation à l'unanimité de la situation financière au 30 avril 2025 de la FMT (secteurs conventionnés et non conventionnés), des filiales dans le cadre de l'exécution budgétaire et des prévisionnels des recettes et des dépenses.
- ✓ Validation des principes de l'application de la tarification différenciée dans les EPHADS.
- ✓ Mise à jour de l'autorisation de droit à l'image pour les administrateurs et remise des déclarations d'intérêts.
- ✓ Information concernant le bilan et perspective du médico-social enfance.
- ✓ A voté à l'unanimité le socle de rémunération du CODIR et usages des véhicules au sein de la FMT.
- ✓ Information portant sur l'échange avec Maël de Calan concernant la Protection de l'Enfance.
- ✓ Information concernant les bilans et perspectives de QBO : Ti Gwenn, Prat Maria, Missilien.
- ✓ Validation à l'unanimité au titre du traité d'apport partiel d'actifs d'Abritat ACIMAD.
- ✓ Pris connaissance des perspectives sur les collaborations SAD/SSIAD.

Question(s) diverse(s) :

- ✓ Prolongation d'un an du bail de la Maison de Combrit jusqu'au 31 décembre 2027.
- ✓ Relevé de décisions.
- ✓ Le conseil d'administration à l'unanimité des administrateurs présents et représentés, a approuvé le relevé de décisions en vue de la publication sur le site internet de la Fondation Massé Trévidy.

La séance est levée par la Présidente à 17h15.

Le secrétaire général,

La Présidente,